

longue tradition, illustrée notamment par Gomez Manrique dans les *Coplas por el contador Diego Arias de Avila* (des critiques d'humeur calomniatrice insinuèrent même jadis que le chef d'œuvre du neveu devait beaucoup à la collaboration vigilante de l'oncle), mais elles s'en distinguent par le rejet des descriptions morbides dans lesquelles se complaisaient la plupart des œuvres antérieures, par leur conception sereine et authentiquement chrétienne du passage de la vie terrestre à la vie éternelle.

Cette nouvelle édition des poésies complètes de Jorge Manrique — publiée dans une collection aisément accessible — a été établie avec grand soin par M. Giovanni Caravaggi. Elle se fonde essentiellement sur le texte proposé par le *Cancionero General* de Hernando de Castillo (Valence, 1511). Bien qu'il se défende de proposer une édition critique — il précise que pareil travail reste à faire —, M. Caravaggi s'efforce dans ses notes de corriger bon nombre d'erreurs de l'édition la plus courante, celle d'Augusto Cortina (*Clas. Cast.*, n°94, 1929, 3<sup>e</sup> éd. 1952). En ce qui concerne l'épineuse question de l'ordre des *Coplas por la muerte de su padre*, — p. ex., Cortina adoptait sans guère se justifier celui du *Cancionero de Ramón de Lluria* (Saragosse, c. 1490) — M. Caravaggi, lui, tire profit des travaux de María Rosa Lida de Malkiel (*R.F.H.*, IV, 1942) et de Pietro Palumbo (*Medioevo Romanzo*, VIII, 1981-1983) et l'ensemble du poème y gagne en cohérence.

Louis CHALON

**De Ordinarius van de collegiale Onze Lieve Vrouwekerk te Maastricht**, édition et commentaires par J.M.B. TAGAGE, avec une préface de W. JAPPE ALBERTS, Assen, Van Gorcum, 1984, 1 vol. in-8°, XXXIV-581 p. (*Maastrichtse Monografieen*, n° 39).

«L'ordinaire d'une église ou d'un monastère est le livre qui décrit, tout au long de l'année, les célébrations liturgiques, indiquant les incipit des pièces de chant» (1).

Plusieurs ordinaires ont déjà fait l'objet d'édition pour l'ancien diocèse de Liège : *Der liber ordinarius des Lütticher St. Jacobs-Klosters* (XII<sup>e</sup> s.) par P. Volk en 1923 à Münster, celui de la Collégiale Saint-Pierre à Louvain (XIV<sup>e</sup> s.), et celui de Tongres (XV<sup>e</sup> s.), tous deux par Pl. F. Lefevre en 1960 et 1967 à Louvain. Pourtant plusieurs restent inédits, notamment à la Bibliothèque Royale de Bruxelles : Ms 10898-10952, f°17-70, *Liber ordinarius ecclesie Leodiensis per dominum Jodocum Parion* (XV-XVI<sup>e</sup> s.) (2); Ms 11971-2 (début XV<sup>e</sup> s.);

(1) A.G. MARTIMOR, *L'Eglise en prière*, édition nouvelle sous sa direction, t. IV, Paris, 1983, p. 269.

(2) Cité d'après A.G. MARTIMOR, *La documentation liturgique de Dom Martène*, Rome, 1978, n° 391.

Ms 20905 (St-Trond, XVI<sup>e</sup> s.)... Dès la fin du XVe siècle, l'ordinaire de Liège a fait l'objet de plusieurs éditions (BOHATTA XV, nn. 764-767). Une simple reproduction anastatique de celle de 1521 (Liège, Bibliothèque de l'Université 5084 B et Bruxelles, Bibliothèque Royale II 83988 et 21289) faciliterait bien des recherches.

On se réjouira de voir paraître aujourd'hui l'édition de l'ordinaire de la collégiale Notre-Dame de Maastricht d'après un manuscrit du troisième quart du XIV<sup>e</sup> s. dont l'éditeur donne une belle photographie en couleurs de l'incipit. Une édition claire, simple à manier, avec des indices qui satisferont tout le monde (*Index altarium, capellarum, ecclesiarum, locorum, personarum, celebrationum et caeremoniarum, tam de tempore quam de sanctis, initiorum* // p. 451 à 579). Après la description du manuscrit, l'auteur en édite le texte (p. 1-289), qu'il fait suivre d'un long commentaire détaillé (p. 291-449). La publication de sources liturgiques rebute peut-être certains éditeurs; c'est méconnaître les services qu'elles peuvent rendre à l'histoire.

A feuilleter ce commentaire, on apercevra immédiatement tout l'intérêt à en retirer, que ce soit pour l'étude de la liturgie proprement dite, mais encore de celle des chanoines et de la vie du chapitre, des fêtes célébrées, du culte des saints et de leurs reliques, du mobilier de l'église... Sans compter que cet ouvrage peut aussi présenter un réel intérêt sur le plan international à voir la liste des saints qui y sont commémorés. Voilà une excellente contribution à l'étude de la liturgie de l'ancien diocèse de Liège pour laquelle il faut encore remonter la plupart du temps à des ouvrages du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle...

Philippe GEORGE

Jean KERHERVE, Anne-Françoise PERES, Bernard TANGUY, *Les biens de la Couronne dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan d'après le rentier de 1544*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1984; 1 vol. in-8°, 317 p., illustrations, cartes.

En 1538, par l'édit de Moulins, François Ier ordonnait à la Chambre des Comptes de Bretagne de procéder à l'inventaire et à la réformation des biens de la Couronne dans le duché.

L'intervention royale était inspirée par la nécessité de remettre de l'ordre dans les finances, mais des préoccupations politiques n'en étaient pas absentes. Prise six ans seulement après la signature du traité d'Union de la Bretagne à la France, la décision marquait la volonté de réduire au droit commun monarchique un pays et des hommes peu empressés au goût du souverain à remplir leurs obligations envers lui.

L'édit ne resta pas lettre morte. Dans les dix années qui suivirent sa promulgation, la quasi totalité des domaines de Bretagne se virent doter d'un terrier.